

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/10/2023

## Absents excusés :

TEULET Guillaume (procuration à PAGES Olivier), DUMAS Lucie (procuration à MURET Valérie), ROUDEZ BONAL Laurence (procuration à BERGUES Didier), BELAÏD Sabine (procuration à AYROLES Francis), POLLET-VIGUIER Valérie (procuration à FROMENTEZE Josette) et LAMOTHE Jérôme (procuration à PARROU Philippe)

## ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable et d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal :

- ✓ **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement collectif
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

## CAUVALDOR : ELECTIONS PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS

Monsieur Raphaël DAUBET ayant été élu sénateur, Monsieur Christophe PROENCA a été élu comme Président de la Communauté de Communes Cauvaldor. Les 14 vice-Présidents ont été reconduits dans leur fonction au cours de cette élection.

## ECLAIRAGE PUBLIC CASTELNAU

L'éclairage public dans le village de Castelnaud est régulièrement en panne depuis le début de cet été.

Après des recherches, il s'avère que la ligne qui alimente le côté Nord-Est en direction de la Collégiale est défectueuse.

La réparation de celle-ci est quasiment impossible sauf à réaliser de très gros travaux de génie civil.

Le Conseil Municipal décide de faire des essais avec un éclairage LED solaire sur cette partie du village.

## ADRESSAGE

Afin de mettre en place l'adressage sur notre commune, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer une commission pour porter cette démarche.

Les lieux dits existants seront la base de cet adressage. Ils ont leur légitimité depuis toujours. Dans le village de Castelnaud, le côté patrimonial et historique seront mis en valeur.

Les membres de cette commission sont : Mme Josette FROMENTEZE, Mme Laurence ROUDEZ BONAL, Mr Olivier PAGES, Mr Didier BERGUES, Mme Valérie MURET, Mme Valérie POLLET VIGUIER, Mr Guillaume TEULET et Mr Jean-Michel CASTANET.

## CAMP CABROL II

Les travaux de finition vont être réalisés. Plusieurs achats de terrains sont en cours et un permis de construire a été déposé.

## PLUiH CAUVALDOR

Le Conseil Municipal a validé la démarche autour du PLUiH de Cauvaldor. Les anciennes granges qui pourront changer d'affectation ont été fléchées. Les O.A.P. (Orientations d'Aménagement et de Programmation) ont été validées avec des emplacements réservés. Enfin, le P.D.A. (Périmètre Délimité des Abords) est confirmé.

## ECOLE

Les travaux se sont poursuivis après la rentrée scolaire pendant les mois de septembre et octobre. Les dernières finitions ainsi que les réglages de la ventilation et de la géothermie se feront dans les prochaines semaines.

Ces travaux ont permis l'optimisation du site par le remplacement du chauffage avec l'utilisation de matériaux novateurs.

Cette démarche environnementale innovante nous permet également d'apporter les meilleures conditions d'accueil pour les enfants.

## **PROJET JARDIN D'ENFANTS – CANTINE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les plans du projet ainsi que son chiffrage en phase APD. Il rappelle que la réalisation de ces travaux est liée à la mise aux normes de cette structure qui est demandée à la fois par la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) et la C.A.F. sous peine de fermeture. Depuis plusieurs années, le P.M.I. et la C.A.F. nous accordent des dérogations. Ces dérogations réglementaires sont conditionnées par la mise aux normes, l'agrandissement et la restructuration de ces locaux.

Le dossier financier est en cours d'instruction auprès de l'Etat, la C.A.F., le Département et la Communauté de Communes Cauvaldor.

## **BULLETIN MUNICIPAL**

Le prochain bulletin municipal est en cours d'élaboration pour une diffusion courant décembre.

## **VOIRIE**

Un fauchage d'hiver va être réalisé dans les prochaines semaines par l'entreprise Nouzières.

La circulation sur la route des 3 Ponts sera limitée à 3T5 après un audit sur les ponts mené par Cauvaldor.

## **COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Le compte financier unique a plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- Améliorer la qualité des comptes,
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le Conseil Municipal approuve la mise en place de l'expérimentation du compte financier unique pour l'exercice 2023 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique avec l'Etat et tout document s'y afférent.

## **MISES A DISPOSITION**

Suite au départ par voie de mutation de Mme Christine LAFLEUR à compter du 28 août 2023, le Conseil Municipal décide de mettre à disposition Mme Céline HALLOUIN au SIVU d'Animation Périscolaire afin d'effectuer le service et les tâches ménagères de la cantine et au SIVU Jardin d'Enfants.

## **PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Vendredi 8 décembre 2023 à 20h30

SEANCE LEVEE A 23H15

Le Maire



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PRUDHOMAT' around the top edge and '46 (Lot)' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a figure holding a staff and a sunburst above. Two stars are positioned on either side of the central emblem.